

Le sacre est-il proprement québécois?

Claude Poirier

Numéro 143, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/49483ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2006). Le sacre est-il proprement québécois? *Québec français*, (143), 23–24.

Le sacre est-il proprement québécois ?

Claude Poirier*

Cette commission devrait de plus avoir le mandat de faire des propositions relatives à la formation continue des enseignants et des enseignantes, voire d'établir ce plan de formation et d'en suivre la mise en œuvre. Enfin, cette commission devrait bien entendu compter plusieurs spécialistes de la didactique du français et au moins un représentant officiel de notre association. Il est tout de même aberrant de constater que les comités de parents sont représentés au Comité conseil sur les programmes, alors que les associations, qui représentent les enseignants de chacune des disciplines, ne le sont pas. Bien sûr, on rétorquera que les associations ont été invitées à participer à la phase de consultation et de validation des programmes successifs, mais ces opérations menées de façon toujours précipitée ne permettent pas une analyse approfondie, et donnent souvent l'impression d'être bâclées ; nous ignorons par ailleurs jusqu'à la sortie des programmes dans quelle mesure les ajustements que nous avons suggérés ont été pris en compte et nous constatons souvent qu'ils l'ont été de manière insuffisante ou insatisfaisante.

La création d'une Commission permanente éviterait en effet bien des réactions et des contestations autour des programmes, comme la polémique autour du programme d'histoire en a encore fait la preuve récemment. Et elle donnerait aux enseignants et aux enseignantes une garantie supplémentaire que leurs programmes sont bien adaptés, cohérents et conformes à leurs attentes.

Dans les articles portant sur la campagne de publicité de l'archevêché de Montréal visant à redonner aux mots *tabernacle*, *ciboire*, etc. leur véritable sens, on a pu laisser croire que la pratique du juron d'origine religieuse était proprement québécoise. Une mise en perspective n'est peut-être pas inutile.

Il est vrai que l'usage de ces termes religieux comme interjections expressives caractérise notre société. Et surtout, l'explosion de ces interjections en chapelets d'injures, en créations néologiques (l'interjection devenant adjectif, adverbe ou verbe) et en procédés superlatifs est bel et

bien québécoise. Nos voisins acadiens ne connaissent cette habitude que par l'intermédiaire de Québécois ou par la télé, le cinéma et la littérature.

Du point de vue strictement linguistique, ce phénomène révèle à quel point notre français était modelable, ouvert à l'innovation, ce qui se vérifie également avec le phénomène de l'anglicisme (un mot comme *tough* ou *toffe* pouvant donner *toffable*). La pression de la religion et la menace de l'anglais ayant été perçues par les Québécois comme deux formes d'oppression, on peut se demander si l'adversité n'a pas été une condition favorable à la création néologique !

Dans le cas du sacre religieux, cependant, on devrait parler non pas d'une innovation pure et simple, mais bien d'une reviviscence et d'une amplification d'un phénomène plus ancien. Le blasphème remonte sans doute à l'antiquité. Sur le sol de France, il en est question dès le haut Moyen Âge. D'une façon, les blasphèmes étaient plus audacieux parce qu'on s'attaquait à Dieu lui-même, à son fils, à la vierge Marie et aux saints. Et surtout, on encourait des peines sévères, encore aux 16^e, 17^e et 18^e siècles, comme la mise au pilori, la torture (langue coupée ou percée avec un fer chaud), voire la condamnation à mort.

À cette époque, on s'en prend surtout aux parties du corps (imaginé) de Dieu : *par la tête Dieu*, *par le corps Dieu*, *par le sang Dieu*, *par le ventre Dieu*, selon une construction qu'on trouve encore de nos jours dans l'appellation *Hôtel-Dieu* (= hôtel de Dieu). Pour contourner le blasphème et s'éviter les pires sanctions, on a pris l'habitude de déformer les mots, de les remplacer par d'autres, d'où les variantes atténuées *palsambleu*, *ventrebleu*, etc. On aboutit ainsi à des créations ludiques,

Ciboire

n.m. : Vase sacré en forme de coupe où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion.

La photo ci-dessus est l'œuvre de l'artiste québécois Claude Poirier.

Hostie

n.f. : Petite rondelle de pain azyme que le prêtre consacre pendant la messe.

La photo ci-dessus est l'œuvre de l'artiste québécois Claude Poirier.

* Présidente de l'AQPF.

comme tête Dieu pleine de reliques (chez Rabelais). De cette époque subsistent chez nous les *torrieu*, les *vinguienne* et les *sapréyé* qui ne font plus sourciller personne. Et l'acteur français Gérard Depardieu peut aujourd'hui dire son nom sans crainte de repréailles.

Le blasphème proprement québécois aurait, quant à lui, pris naissance vers le milieu du 19^e siècle, à l'époque justement où le juron ancien était en voie de s'atténuer, de perdre son pouvoir de provocation et son efficacité expressive. Les Québécois ont exploité le même thème, en donnant une nouvelle vie au procédé par la diversification des formules. On s'attaque toujours au Christ et à la Vierge, mais bien souvent on se limite aux objets du culte (le ciboire, le tabernacle, l'hostie, le saint-chrême).

Compte tenu que, selon la tendance ancienne, on visait Dieu lui-même, on peut estimer que le blasphème québécois constitue une version moins virulente du phénomène. Par contre, on lui a restitué sa force en recourant à une dérivation et à une syntaxe qui frappent l'imagination. Pour le reste, on observe au Québec le même pro-

cessus que dans la France ancienne. Sévèrement réprimé au départ, au point que le coupable pouvait se retrouver devant les tribunaux et recevoir une sanction pénale, le blasphème québécois a donné lieu à des substituts adoucis qui sont même devenus une source de comique dans la bouche d'un Yvon Deschamps, comme les *tabarnouche*, *câline*, *calvase* et autres.

En somme, le juron religieux aurait toujours existé au Québec : depuis l'époque de la Nouvelle-France sous une forme héritée telle quelle de France, depuis le 19^e siècle dans une version revue et adaptée. Jusqu'à la Révolution tranquille, cette habitude, condamnée par l'Église sous peine de péché mortel, a été désavouée par l'opinion publique. Ainsi, Claude-Henri Grignon, dans les *Pamphlets de Valdombre* (février 1939) reproche à Ringuet d'avoir mis des blasphèmes dans la bouche de ses personnages, des cultivateurs (« Les hommes de chantiers, les ouvriers de nos villes 'blasphément', pas nos habitants »).

À travers les transformations profondes que subit la société québécoise à partir des années 1960, les blasphèmes religieux se

transformeront peu à peu en simples jurons, socialement répréhensibles certes, mais qui sont de moins en moins perçus comme des atteintes à la religion. La campagne de l'archevêché de Montréal confirme cette évolution : l'Église sent maintenant le besoin d'enseigner le sens véritable des mots religieux que l'on a abaissés au rang de jurons, signe que les sacreurs ne font plus nécessairement le lien avec les référents d'origine quand ils conjuguent leurs interjections. On se trouve donc en présence d'une double terminologie, l'une religieuse, l'autre profane, qui sont bien distinguées par la prononciation des mots. C'est cette distanciation qui permet justement de mettre l'accent sur l'explication des termes du culte plutôt que sur la lutte aux jurons d'origine religieuse. L'idée a pu paraître surprenante au départ, mais l'approche positive qui a été adoptée devrait contribuer à faire passer le message.

* *Trésor de la langue française au Québec, Université Laval*

HUMEUR

La langue enfin sauvée

Gilles Perron

Jean-Paul Desbiens vient de mourir, ce 23 juillet, trois jours avant la fête de la mère de Marie à quelques kilomètres de la basilique qui lui est dédiée à Sainte-Anne-de-Beaupré. Faut-il y voir un signe ? Après tout, qui de mieux placé que la bonne Sainte Anne pour nous rappeler l'importance d'une langue maternelle ? Desbiens aura été l'anonyme le plus célèbre du Québec, lui qu'on nomme encore frère Untel lorsqu'on réfère à ses *Insolences* de 1960. Ce frère, humble et courageux éveilléur de consciences, était devenu avec le temps un père autoritaire, gardien des valeurs morales. De son livre, on aura retenu essentiellement sa charge contre le joyal, oubliant ses propos sur l'éducation, sur la société, sur la religion. Et c'est encore à ce titre que son corps encore chaud sert d'autel à tous ceux qui profitent du moment pour relancer un douze millième débat sur la qualité de la langue française dans les écoles, à la maison, dans la rue, dans les médias, dans les toilettes, etc. Il paraîtrait que jadis et naguère on parlait mieux, et qu'on écrivait mieux. À partir du moment où on place le débat de cette façon, il n'y a plus de discussion possible, puisqu'elle semble se baser sur une foi faite de souvenirs, réels ou imaginés, confirmés par le grand âge des interlocuteurs. Du moment où quelqu'un commence sa phrase par « de mon temps... », je vous suggère fortement de tourner les talons et d'aller prendre une bonne bière froide (ou une Mol

